

États financiers intermédiaires consolidés résumés non audités

ROGERS SUGAR INC.

Trimestres clos les 2 janvier 2016 et 27 décembre 2014

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés du résultat net et du résultat global
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

<i>États intermédiaires consolidés résumés du résultat net</i>	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
Produits (note 16)	130 090 \$	128 726 \$
Coût des ventes (note 4)	91 526	105 362
Marge brute	38 564	23 364
Charges administratives et de vente (note 4)	3 566	5 488
Frais de distribution	2 408	2 116
	5 974	7 604
Résultat des activités d'exploitation	32 590	15 760
Charges financières nettes (note 5)	2 397	2 960
Bénéfice avant impôt sur le résultat	30 193	12 800
Charge d'impôt sur le résultat		
Exigible	2 969	2 467
Différé	5 153	918
	8 122	3 385
Bénéfice net	22 071 \$	9 415 \$
Bénéfice net par action (note 11)		
De base	0,23 \$	0,10 \$
Dilué	0,21 \$	0,10 \$

<i>États intermédiaires consolidés résumés du résultat global</i>	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
Bénéfice net	22 071 \$	9 415 \$
Autres éléments du résultat global	–	–
Bénéfice net et résultat global pour la période	22 071 \$	9 415 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés de la situation financière
(en milliers de dollars)

	2 janvier 2016	3 octobre 2015	27 décembre 2014
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 234 \$	1 359 \$	82 \$
Clients et autres débiteurs	41 277	48 202	40 829
Impôt sur le résultat recouvrable	2	147	94
Stocks (note 6)	97 436	67 273	119 871
Charges payées d'avance	1 453	2 229	1 009
Instruments financiers dérivés (note 7)	4 781	5 976	3 389
Total des actifs courants	146 183	125 186	165 274
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	175 867	176 410	175 842
Immobilisations incorporelles	1 656	1 703	1 851
Autres actifs	485	511	496
Actifs d'impôt différé	18 093	18 077	16 759
Instruments financiers dérivés (note 7)	751	90	61
Goodwill	229 952	229 952	229 952
Total des actifs non courants	426 804	426 743	424 961
Total des actifs	572 987 \$	551 929 \$	590 235 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Découvert bancaire (note 8)	– \$	– \$	2 607 \$
Facilité de crédit renouvelable (note 8)	3 000	7 000	31 000
Fournisseurs et autres créditeurs	47 010	39 384	47 292
Impôt sur le résultat à payer	274	–	454
Provisions	750	1 356	919
Obligations liées aux contrats de location-financement	49	46	–
Instruments financiers dérivés (note 7)	4 828	3 890	2 936
Total des passifs courants	55 911	51 676	85 208
Passifs non courants			
Facilité de crédit renouvelable (note 8)	70 000	70 000	70 000
Avantages du personnel	43 028	45 135	43 791
Provisions	2 350	2 350	2 417
Instruments financiers dérivés (note 7)	7 955	7 701	2 561
Obligations liées aux contrats de location-financement	211	223	–
Débtentures convertibles subordonnées non garanties (note 9)	107 845	107 622	106 955
Passifs d'impôt différé	32 334	27 165	28 268
Total des passifs non courants	263 723	260 196	253 992
Total des passifs	319 634	311 872	339 200
Capitaux propres			
Capital social	133 667	133 782	133 712
Surplus d'apport	200 179	200 167	200 151
Composante capitaux propres des débtentures convertibles subordonnées non garanties (note 9)	1 188	1 188	1 188
Déficit	(81 681)	(95 080)	(84 016)
Total des capitaux propres (note 10)	253 353	240 057	251 035
Total des passifs et des capitaux propres	572 987 \$	551 929 \$	590 235 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés des variations des capitaux propres
(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions)

	Pour le trimestre clos le 2 janvier 2016					
	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des déventures convertibles	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 3 octobre 2015	94 028 760	133 782	200 167	1 188	(95 080)	240 057
Dividendes (note 10)	–	–	–	–	(8 458)	(8 458)
Rémunération fondée sur des actions (note 12)	–	–	12	–	–	12
Rachat et annulation d'actions (note 10)	(80 800)	(115)	–	–	(214)	(329)
Bénéfice net et résultat global pour la période	–	–	–	–	22 071	22 071
Solde au 2 janvier 2016	93 947 960	133 667	200 179	1 188	(81 681)	253 353

	Pour le trimestre clos le 27 décembre 2014					
	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des déventures convertibles	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 27 septembre 2014	94 028 860	133 712	200 148	1 188	(84 968)	250 080
Dividendes (note 10)	–	–	–	–	(8 463)	(8 463)
Rémunération fondée sur des actions (note 12)	–	–	3	–	–	3
Bénéfice net et résultat global pour la période	–	–	–	–	9 415	9 415
Solde au 27 décembre 2014	94 028 860	133 712	200 151	1 188	(84 016)	251 035

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

Tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	22 071 \$	9 415 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	3 181	3 021
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 4)	47	51
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés comprise dans le coût des ventes	1 813	2 730
Charge d'impôt sur le résultat	8 122	3 385
Cotisations aux régimes de retraite	(2 833)	(1 695)
Charge de retraite	726	1 894
Charges financières nettes (note 5)	2 397	2 960
Profit résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	(26)
Rémunération fondée sur des actions	12	3
	35 536	21 738
Variations des éléments suivants :		
Clients et autres débiteurs	6 925	11 366
Stocks	(30 163)	(33 520)
Charges payées d'avance	776	1 123
Fournisseurs et autres créditeurs	7 611	(4 363)
Provisions	(606)	–
	(15 457)	(25 394)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	20 079	(3 656)
Intérêts payés	(3 788)	(2 325)
Impôt sur le résultat payé	(2 550)	(1 988)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	13 741	(7 969)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés	(8 465)	(8 463)
(Diminution) augmentation de la facilité de crédit renouvelable	(4 000)	16 000
Augmentation du découvert bancaire	–	1 774
Rachat d'actions (note 10)	(329)	–
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(12 794)	9 311
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles, après déduction du produit de la sortie	(1 072)	(1 366)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 072)	(1 366)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(125)	(24)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 359	106
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 234 \$	82 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

1

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

1. Entité présentant l'information financière

Rogers Sugar Inc. (« Rogers » ou la « Société ») est une société domiciliée au Canada constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Rogers est situé au 123, rue Rogers à Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 3V2. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour les trimestres clos les 2 janvier 2016 et 27 décembre 2014 comprennent les comptes de Rogers et de sa filiale, Lantic Inc. (collectivement, la « Société »). L'activité principale de la Société consiste à raffiner, empaqueter et commercialiser les produits du sucre.

2. Mode de présentation et déclaration de conformité

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, selon les méthodes comptables appliquées par la Société dans ses plus récents états financiers consolidés annuels audités, sauf pour ce qui est de l'adoption des modifications de l'IAS 19, comme il est décrit à la note 3 a). Certaines informations, particulièrement celles par voie de notes afférentes, qui sont normalement comprises dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ont été omises ou résumées. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ne comprennent donc pas toute l'information requise pour les états financiers consolidés annuels et, par conséquent, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités et des notes afférentes établis pour l'exercice clos le 3 octobre 2015.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités le 9 février 2016.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants des états consolidés résumés non audités de la situation financière :

- i) les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur;
- ii) le passif au titre des prestations définies est comptabilisé comme étant le montant total net de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs des régimes et des coûts des services passés non comptabilisés.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire et pour les montants par action.

2. Mode de présentation et déclaration de conformité (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités a exigé que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges au cours de la période à l'étude.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, les jugements importants posés par la direction dans l'application des méthodes comptables de la Société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude sont les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 3 octobre 2015.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 3 octobre 2015 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, sauf pour ce qui suit.

a) Nouvelles normes et interprétations adoptées

i) IAS 19, *Avantages du personnel*

En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications portant sur la comptabilisation des régimes de retraite aux termes de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications instaurent un allègement (expédient pratique) qui permettra de réduire la complexité et le fardeau liés à la comptabilisation de certaines cotisations des membres du personnel ou de tiers. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. La Société a adopté ces modifications au premier trimestre de l'exercice qui sera clos le 1^{er} octobre 2016. L'adoption de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

b) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore au trimestre clos le 2 janvier 2016 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées en cours d'examen sont présentées ci-après.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

i) IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9 [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 devra obligatoirement être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est autorisée. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas obligatoire et n'est autorisé que si l'information est disponible, sans recours à l'information rétrospective.

L'IFRS 9 (2014) instaure de nouvelles exigences visant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Cette norme incorpore des modifications supplémentaires visant les passifs financiers et modifie également le modèle de dépréciation, en instaurant un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances prévues pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend également une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui permet une meilleure harmonisation de la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. Cette nouvelle norme ne change pas fondamentalement les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité. En revanche, elle prévoit un plus grand nombre de stratégies de couverture pour la gestion des risques admissibles à la comptabilité de couverture et elle préconise un jugement accru en ce qui a trait à l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des obligations d'information transitoires ont été définies pour l'application de ce nouveau modèle général de comptabilité de couverture.

La Société prévoit adopter l'IFRS 9 (2014) au plus tard lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice s'ouvrant le 30 septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de cette norme sur les états financiers de la Société n'a pas encore été établie.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

ii) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est autorisée. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés et quel montant est comptabilisé. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 15 lors de l'établissement de ses états financiers de l'exercice s'ouvrant le 30 septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme sur les états financiers de la Société n'a pas encore été établie.

iii) IAS 1, *Présentation des états financiers*

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications visant l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son important projet visant à améliorer la présentation et la communication de l'information dans les rapports financiers. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a l'intention d'adopter ces modifications lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice s'ouvrant le 2 octobre 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas encore été établie.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

iv) Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2012-2014)

Le 25 septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte visant en tout quatre normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Les modifications ont été apportées en vue de clarifier les éléments indiqués dans les normes ci-après :

- Des modifications des modalités de cession dans l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*;
- Le « lien conservé » à l'égard des mandats de gestion et l'information à fournir concernant la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*;
- Le taux d'actualisation dans un marché régional utilisant la même monnaie dans l'IAS 19, *Avantages du personnel*;
- La présentation d'information « ailleurs dans son rapport financier intermédiaire » dans la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

La Société a l'intention d'adopter ces modifications lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice s'ouvrant le 2 octobre 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas encore été établie.

ROGERS SUGAR INC.

6

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

4. Charge d'amortissement

La charge d'amortissement a été imputée aux états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net de la façon suivante :

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles		
Coût des ventes	3 081	2 909
Charges administratives et de vente	100	112
	3 181	3 021
Amortissement des immobilisations incorporelles		
Charges administratives et de vente	47	51
Charges d'amortissement totales	3 228	3 072

5. Charges financières

Comptabilisés dans le bénéfice net :

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Variation nette de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	87	–
Produits financiers	87	–
Charge d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties	1 587	1 615
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	691	931
Amortissement des frais de financement différés	206	208
Variation nette de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	–	206
Charges financières	2 484	2 960
Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net	2 397	2 960

6. Stocks

Au cours du trimestre clos le 2 janvier 2016, la Société a comptabilisé, dans le coût des ventes, une dépréciation des stocks de 63 \$ (néant au 3 octobre 2015; 43 \$ au 27 décembre 2014) liée à des contrats déficitaires conformément à l'alinéa 66 de l'IAS 37. Dans le cours normal des activités, la Société conclut une couverture économique pour la totalité de ses achats de sucre brut et de ses ventes de sucre raffiné. Étant donné que la Société ne comptabilise pas ces contrats selon la comptabilité de couverture, les instruments dérivés connexes, soit les contrats à terme normalisés, sont évalués à la valeur de marché. En conséquence, la Société doit inscrire dans le coût des ventes toute perte découlant de contrats déficitaires lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur de marché des contrats à terme normalisés sur le sucre brut et des coûts de raffinage afférents.

7. Instruments financiers

Les informations concernant l'exposition aux risques, en particulier le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux actions, sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 3 octobre 2015. L'exposition aux risques de la Société n'a pas changé de façon importante au cours du trimestre clos le 2 janvier 2016.

Le détail des profits ou des pertes inscrits au cours de l'exercice dans le cadre de l'évaluation à la valeur de marché de tous les instruments financiers dérivés en circulation et instruments dérivés incorporés en circulation à la clôture du trimestre est fourni ci-après. Les montants au titre des contrats à terme normalisés sur le sucre (lesquels contrats sont des instruments financiers dérivés) dans ce tableau sont présentés après compensation des marges de variation payées aux courtiers ou reçues de ces derniers à la clôture de la période considérée. Les contrats à terme sur le gaz naturel et sur le sucre ont été évalués à la valeur de marché au moyen des valeurs à la cote publiées pour ces marchandises, alors que les contrats de change à terme ont été évalués à la valeur de marché au moyen des taux publiés par l'institution financière constituant la contrepartie à ces contrats. Les calculs de la juste valeur des contrats sur le gaz naturel, des contrats de change à terme et du swap de taux d'intérêt comprennent un ajustement lié au risque de crédit de la Société ou de la contrepartie, selon le cas.

ROGERS SUGAR INC.

8

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

7. Instruments financiers (suite)

Le tableau qui suit présente les instruments financiers dérivés en cours et leur incidence, évaluée à la valeur de marché, sur les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net et du résultat global au 2 janvier 2016 :

	Actifs financiers non courants		Passifs financiers non courants	
	2 janvier 2016	2 janvier 2016	2 janvier 2016	2 janvier 2016
	\$	\$	\$	\$
Contrats à terme normalisés sur le sucre	12	–	–	75
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	–	–	3 891	6 563
Contrats de change à terme	–	–	459	199
Dérivés incorporés	4 769	751	–	–
Swaps de taux d'intérêt	–	–	478	1 118
	4 781	751	4 828	7 955

	Profit (perte) latent(e) Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Contrats à terme normalisés sur le sucre	4 459	263
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	(2 020)	(4 014)
Contrats de change à terme	(1 208)	1 102
Dérivés incorporés	3 526	650
Montant imputé au coût des ventes	4 757	(1 999)

ROGERS SUGAR INC.

9

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

7. Instruments financiers (suite)

Le tableau qui suit présente les instruments financiers dérivés en cours au 3 octobre 2015 et au 27 décembre 2014 :

	Actifs financiers		Passifs financiers		Actifs financiers		Passifs financiers	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants
	3 octobre 2015				27 décembre 2014			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats à terme normalisés sur le sucre	400	–	–	102	–	–	181	22
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	–	–	3 312	6 376	–	–	2 303	2 149
Contrats de change à terme	3 672	–	–	118	2 003	61	–	–
Dérivés incorporés	1 904	90	–	–	1 386	–	–	–
Swap de taux d'intérêt	–	–	578	1 105	–	–	452	390
	5 976	90	3 890	7 701	3 389	61	2 936	2 561

Pour ce qui est des actifs financiers et des passifs financiers évalués au coût amorti au 2 janvier 2016, la Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme et de ses passifs financiers à court terme avoisinait la juste valeur de ceux-ci en raison des durées relativement courtes de ces instruments.

8. Découvert bancaire et facilité de crédit renouvelable

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 150,0 millions de dollars aux fins du fonds de roulement, et aux termes de laquelle elle peut emprunter au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majorés de 20 à 200 points de base, si elle respecte des ratios financiers prescrits. Certains actifs de la Société, notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, ont été donnés en garantie quant à la facilité de crédit. Les montants suivants étaient impayés aux dates indiquées ci-après.

	2 janvier 2016	3 octobre 2015	27 décembre 2014
	\$	\$	\$
Montant impayé sur la facilité de crédit renouvelable			
Courant	3 000	7 000	31 000
Non courant	70 000	70 000	70 000
	73 000	77 000	101 000

La facilité de crédit renouvelable arrive à échéance le 29 juin 2020. Un montant de 70,0 millions de dollars est présenté comme étant un montant non courant au 2 janvier 2016.

Les chiffres comparatifs du 3 octobre 2015 et du 27 décembre 2014 ont été reclassés de manière à tenir compte de la partie non courante prévue de la facilité de crédit renouvelable.

La valeur comptable de la facilité de crédit renouvelable avoisine la juste valeur de celle-ci, puisque les emprunts portent intérêt à des taux variables.

ROGERS SUGAR INC.

10

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

9. Débentures convertibles subordonnées non garanties

Les débentures convertibles en circulation, toutes comptabilisées à titre de passifs non courants, sont présentées dans le tableau suivant :

	2 janvier 2016	3 octobre 2015	27 décembre 2014
	\$	\$	\$
Quatrième série	50 000	50 000	50 000
Cinquième série	60 000	60 000	60 000
Total de la valeur nominale	110 000	110 000	110 000
Moins les frais de financement différés	(1 593)	(1 773)	(2 315)
Moins la composante capitaux propres	(1 188)	(1 188)	(1 188)
Charge de désactualisation liée à la composante capitaux propres	626	583	458
Total de la valeur comptable	107 845	107 622	106 955

Au 2 janvier 2016, la juste valeur des débentures des quatrième et cinquième séries s'établissait approximativement à 112,7 millions de dollars selon le cours de celles-ci.

10. Capital social et autres composantes des capitaux propres

En novembre 2015, la Société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »), aux termes de laquelle la Société peut racheter jusqu'à 500 000 actions ordinaires. L'offre publique de rachat a commencé le 1^{er} décembre 2015 et peut se poursuivre jusqu'au 30 novembre 2016. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, la Société a racheté 80 800 actions ordinaires, d'une valeur comptable de 115 \$, pour une contrepartie en trésorerie totale de 329 \$. L'excédent du prix d'achat des actions sur la valeur comptable de celles-ci, soit 214 \$, a été imputé au déficit. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

Au 2 janvier 2016, un total de 93 947 960 actions ordinaires (94 028 760 au 3 octobre 2015; 94 028 860 au 27 décembre 2014) étaient en circulation.

ROGERS SUGAR INC.

11

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

10. Capital social et autres composantes des capitaux propres (suite)

La Société a déclaré les dividendes suivants :

	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Dividendes	8 458	8 463
	8 458	8 463

11. Bénéfice par action

Le rapprochement du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action est le suivant :

	2 janvier 2016	27 décembre 2014
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	22 071 \$	9 415 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	93 974 296	94 028 860
Bénéfice de base par action	0,23 \$	0,10 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net	22 071 \$	9 415 \$
Plus l'incidence des débetures convertibles subordonnées non garanties et des options sur actions	1 307	1 329
	23 378 \$	10 744 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	93 974 296	94 028 860
Plus l'incidence des débetures convertibles subordonnées non garanties et des options sur actions	16 025 641	16 025 641
	109 999 937	110 054 501
Bénéfice dilué par action	0,21 \$	0,10 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

12. Rémunération fondée sur des actions

La Société a réservé pour émission un total de 4 000 000 d'actions ordinaires (4 000 000 d'actions ordinaires au 3 octobre 2015; 850 000 actions ordinaires au 27 décembre 2014) d'un prix égal au cours moyen des opérations effectuées pendant les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution. Les options peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 20 % des actions visées par les options par année, et ce, à partir de la date du premier anniversaire de l'attribution des options, et elles viendront à échéance après dix ans. Dans le cas d'une cessation d'emploi, d'une démission, d'un départ à la retraite, d'un décès ou d'une invalidité de longue durée, toutes les options sur les actions attribuées aux termes du régime d'options sur actions pour lesquelles les droits n'ont pas été acquis doivent faire l'objet d'une renonciation.

La charge de rémunération est amortie sur le délai d'acquisition des droits sur les actions correspondantes visées par les options, et elle est constatée dans les charges administratives et de vente, avec un crédit compensatoire inscrit au surplus d'apport. La Société a comptabilisé une charge de 12 \$ pour le trimestre clos le 2 janvier 2016 (une charge de 3 \$ pour le trimestre clos le 27 décembre 2014).

Les tableaux suivants présentent un sommaire du régime d'options sur actions en date du 2 janvier 2016 et du 3 octobre 2015 :

Prix d'exercice par option	Nombre d'options en circulation au 3 octobre 2015	Attributions d'options durant la période	Exercice d'options durant la période	Renonciation d'options durant la période	Nombre d'options en circulation au 2 janvier 2016	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées
4,59 \$	850 000	–	–	–	850 000	9,40	–
5,61 \$	226 500	–	–	–	226 500	6,20	134 500

Prix d'exercice par option	Nombre d'options en circulation au 27 septembre 2014	Attributions d'options durant la période	Exercice d'options durant la période	Renonciation d'options durant la période	Nombre d'options en circulation au 3 octobre 2015	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées
3,61 \$	30 000	–	30 000	–	–	–	–
4,59 \$	–	850 000	–	–	850 000	9,65	–
5,61 \$	226 500	–	–	–	226 500	6,45	134 500

Au 2 janvier 2016 et au 3 octobre 2015, toutes les options en circulation étaient détenues par les principaux dirigeants (se reporter à la note 14).

ROGERS SUGAR INC.

13

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

13. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2 janvier 2016	27 décembre 2014	3 octobre 2015	27 septembre 2014
	\$	\$	\$	\$
Transactions sans effet de trésorerie				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	2 154	1 173	579	709

14. Principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration, le président ainsi que tous les vice-présidents sont réputés être les principaux dirigeants de la Société. Le tableau suivant fait état de la charge de rémunération des principaux dirigeants :

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	498	585
Allocations de présence des membres du conseil d'administration	114	109
Avantages postérieurs à l'emploi	31	29
Rémunération fondée sur des actions	12	3
	655	726

De plus amples renseignements sur la rémunération de chacun des administrateurs sont fournis dans la circulaire de sollicitation de procurations annuelle de la direction.

15. Charges liées au personnel

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	17 875	17 343
(Produits) charges lié(e)s aux régimes à prestations définies i)	(46)	1 215
Charges liées aux régimes à cotisations définies	772	679
Rémunération fondée sur des actions	12	3
	18 613	19 240

ROGERS SUGAR INC.

14

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

15. Charges liées au personnel (suite)

- i) Au cours de l'exercice 2014, la Société a approuvé la suppression de la tranche à prestations définies du régime de retraite des salariés de Lantic Inc. en Colombie-Britannique et en Alberta (le « régime des salariés ») avec prise d'effet le 31 décembre 2014. Au cours du trimestre à l'étude, la Société a mené à terme le règlement du régime des salariés et, par conséquent, un profit de 1,2 million de dollars a été inscrit dans les charges administratives et de vente.

Les charges liées au personnel ont été constatées dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net et inscrites à l'actif dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière, de la façon suivante :

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Coût des ventes	16 727	16 046
Charges administratives et de vente	1 467	2 833
Frais de distribution	297	279
	18 491	19 158
Immobilisations corporelles	122	82
	18 613	19 240

16. Informations sectorielles

La Société a un secteur d'activités d'exploitation et donc, un secteur à présenter.

Les produits proviennent de clients situés dans les zones géographiques suivantes :

	Pour les trimestres clos les	
	2 janvier 2016	27 décembre 2014
	\$	\$
Canada	123 096	124 484
États-Unis	6 994	4 242
	130 090	128 726

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 2015 ont été reclassés en fonction de la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice à l'étude.